

Nicolas Bettencourt et Liliane Sarkozy, ou « Par ici la bonne soupe ! »



En 2008, la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy laissait entendre que la France allait retrouver son lustre... et ses étoiles, grâce à un nouveau Chef capable d'innover, d'aller de l'avant.

Celui-ci, il est vrai, affichait une farouche volonté de se mettre aux fourneaux, promettant de concocter dans la marmite gouvernementale une cuisine à la fois généreuse et sécurisée qui allait rassasier le plus grand nombre. La carte serait revisitée, et ceux qui auraient le courage de se lever tôt recevraient la ration qu'ils méritent.

Finalement, les événements de

ces dernières semaines ont permis de mettre en lumière à la fois les plats préparés et les techniques employées dans l'arrière-cuisine de luxe de l'Élysée : loin des nouvelles techniques de cuisine moléculaire et des saveurs recherchées, ce sont bien les vieilles recettes éculées que triture sans complexe et pour le plus petit nombre la brigade du cuisinier Sarkozy.

Pour les invités de ce restaurant gastronomique, pas de difficulté avec le plan de table ! Il n'a pour ainsi dire pas changé depuis la soirée du Fouquet's. Même si l'on a depuis découvert d'autres amitiés particulières...

**RETRAITES !
REFUSER
L'INJUSTICE !**

**TOUS
MOBILISÉS
le mardi 07
septembre !**

**MANIFESTATION à
10H
devant la Préfecture
d'ANECY
suivi à 12h30 d'un
PIQUE NIQUE sur le
Pâquier**



Quoi qu'il en soit, le grand chef n'a pas son pareil pour mitonner l'oseille, sachant pour ses invités les plus chers... retirer l'excès d'acidité qui pourrait

déranger. Point d'embarras gastriques donc, pour ces gros héritiers et autres capitaines d'industrie, ces gens de bonnes familles. Pour eux, les promesses sont tenues, la digestion facile. Je n'en dirai pas autant pour le français moyen, qui n'a d'autre programme que le régime minceur. Et si la fumée plutôt acre des cigares de Christian Blanc ou l'odeur nauséabonde du kérosène d'Alain Joyandet nous restent

déjà en travers de la gorge, le pire est à venir. Alors le 7 septembre, il ne fait aucun doute qu'il y aura du monde dans la rue, certes pour refuser de serrer la ceinture du régime des retraites, mais d'aucuns ne manqueront sûrement pas cette occasion de dire leur exaspération face à un système dont tout laisse à penser qu'il est corrompu.

Didier MANSOT



MAUVAISE NOTE :

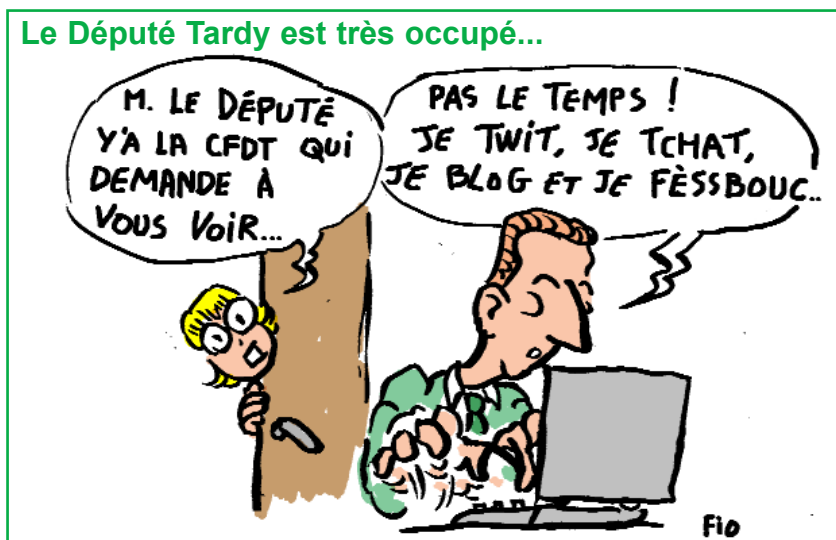
Les parlementaires doivent se ressaisir !

1 5 sur 76 ! Non, ce n'est pas la note d'un bachelier recalé, mais le nombre de réponses des parlementaires de la région Rhône-Alpes à l'Union régionale CFDT (URI) qui sollicitait une rencontre pour exposer le point de vue de la CFDT sur le dossier des retraites. C'est dire l'intérêt qu'ils portent à ce dossier. En Haute-

Savoie, seul le Sénateur Pierre Hérisson a bien voulu nous recevoir début juillet. Il y a donc du pain sur la planche pour convaincre, mais l'URI ne baisse pas les bras et va de nouveau solliciter des rendez-vous. Peut-être que les nouvelles annonces, stipulant que le régime de retraite des parlementaires pourrait être revu et

corrigé, vont davantage les sensibiliser au sujet. Au moins aux problèmes des femmes... et des polypensionnés, car pour une retraite à 60 ans, voire avant pour les métiers pénibles, peut-on compter sur nos Députés et Sénateurs, qui exercent parfois leur mandat au-delà de 80 ans ? Et je ne parle même pas des conditions parfois très avantageuses dont ils s'arrangent pour bénéficier en cas de fin (ou rupture) de contrat. La CFDT le réaffirme, partout où l'on veut bien l'écouter : il faut une réforme de fond et sur le long terme. On ne peut plus aujourd'hui appliquer des décisions-couperets qui ne prennent pas en compte tout ce que le travail peut apporter, de bon ou de mauvais... mais aussi la famille, enfin la vie, tout simplement.

Didier Mansot



UNE VICTOIRE CERTES, MAIS AU GOÛT AMER POUR LE SYNDICALISME.

La décision du Tribunal administratif de Grenoble est tombée en plein été. C'est malgré tout une bonne nouvelle pour la CFDT qui attend, comme les quelques dizaines d'agents qui ont intenté le recours, que la justice tranche ce contentieux de 5 ans qui n'aurait jamais dû être...

La justice confirme ce que dit la CFDT, à savoir qu'une garde de 12 heures, effectuée par un sapeur-pompier, correspond bien à 12h de travail effectif. Le SDIS, lui, n'en payait que dix.

C'est parce que ce dernier a refusé toutes nos propositions de régularisation progressive de la situation que le Tribunal administratif a été saisi. La CFDT a lancé une campagne d'information auprès des personnels et aidé ses adhérents à déposer des recours individuels, seul moyen de se faire entendre face à la surdité du Président du SDIS.

Ainsi, ceux qui auront fait les démarches nécessaires verront le montant d'une prochaine fiche de paie se gonfler de quelques milliers d'euros. Car ce sont parfois plus de 700 heures qui n'ont pas été payées... Mais à quel taux ? Le tribunal ne répond pas, et laisse ainsi la porte ouverte à un éventuel nouveau contentieux, alors même que l'avocat a fourni les éléments nécessaires.

Fidèle à ses pratiques, le SDIS avait refusé toute négociation, mais contrairement à



ce que l'on pourrait penser, il sort grand gagnant de l'affaire.

Tout d'abord, il faut préciser que l'argent a été provisionné. Ensuite, depuis le 1er janvier 2009 et sans attendre la décision du TA, le SDIS avait régularisé la situation. C'est dire s'il savait bien que nous avons raison !

Mais l'employeur a parié sur la pusillanimité des agents, et les faits lui ont donné raison. En effet, près de 400 agents étaient grugés sur leur fiche de paie, mais pour obtenir réparation, le recours devait être engagé par l'individu concerné et non par un syndicat. C'est pour cette raison que beaucoup y ont renoncé. La peur de devoir engager un contentieux à titre personnel contre son patron l'a souvent emporté sur le manque à gagner...

Ainsi, le SDIS a pu faire des économies en grugeant en toute

conscience des centaines d'agents. Et ce n'est pas la faible condamnation aux dommages et intérêts qui peut être dissuasive.

Alors, pourquoi se priver, pourquoi dans ces conditions négocier avec un syndicat qui aurait pu ressortir renforcé d'un arrangement

amiable qui servait l'intérêt collectif ?

Soirée ciné débat

Judi 14 octobre
18h45

MJC de Novel, à Annecy.



L'union locale des retraités d'Annecy et l'Union départementale CFDT vous proposent de débattre sur la problématique de la retraite après avoir vu le film de Jean Becker « La tête en friche ».

Entrée : 6€ .

Un pot de l'amitié sera offert.

Chamonix, 36^{ème} étape et point culminant du tour CFDT

C'est avec le Mont-Blanc pour toile de fond que s'est déroulée la dernière étape montagnarde du Bus des Saisonniers 2010. Les militants rhônalpins se réjouissaient de participer à cette deuxième étape dans la région, et l'Ain, la Drôme, le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie avaient mobilisé leurs troupes pour l'occasion : du secrétaire général à l'inspecteur du travailleur retraité en passant par la traductrice (yes we can !), toute la fine fleur du syndicalisme était là ! Si les premiers salariés à



prendre contact furent... les gendarmes, les saisonniers quant à eux ont quelque peu tardé à venir jusqu'au bus. Qu'à cela ne tienne, les militants ont alors investi les commerces de la station, nouant ainsi de nombreux contacts avec des salariés dépendant principalement du secteur de l'hôtellerie et de la restaura-

tion. Pour la petite histoire, on retiendra aussi la visite inattendue d'un chauffeur helvète, si heureux de rencontrer un syndicat de salariés qu'il fit même l'acquisition d'une casquette CFDT et repartit coiffé de ce couvre-chef à la conquête du patronat genevois... Affaire à suivre !

SEB



Elisabeth et Christian, secrétaires régionaux CFDT, et Saïd, saisonnier au Club Med de Chamonix.



Honneur aux dames : Camille, sera pour les deux années à venir le renfort du secrétariat administratif de l'Union départementale. Elle sera présente par intermittence à l'UD, car elle est en contrat d'alternance pour passer un bac professionnel de secrétariat. Elle commence réellement une vie professionnelle, et j'espère que nous saurons lui apporter tous les bénéfices que peut procurer un emploi...

Jean-Jacques, lui, est plutôt en fin de carrière... Quoique, attendons la réforme des retraites. Militant aguerri de longue date, il a été recruté par l'UD pour occuper le poste « politique » de trésorier. Sa tâche n'est pas mince, car les obligations faites aux organisations syndicales dans le cadre de la

réforme de la représentativité ont un impact certain sur la charge de travail.

Mais là n'est pas sa seule occupation : en tant que conseiller du salarié, nouvellement élu à la structure paritaire territoriale de Pôle Emploi pour y représenter la CFDT, membre du comité de pilotage du contrat de transition professionnel (CTP), il n'échappe pas aux missions administratives

Une jeune en contrat d'apprentissage, un vieux en contrat de retour à l'emploi, La CFDT fait de son mieux !

qui nous incombent. Néanmoins, je puis vous assurer qu'une large partie de son agenda est consacrée à

COMUNIC partenaire global de votre entreprise

Informatique
télécoms et
réseaux

COMUNIC

Faites appel à un seul professionnel

Réseaux informatique, télécommunications,
optimisation téléphonique...

! N'attendez plus !

Contact: 89-4 Avenue de Genève-74000 Annecy
-04 50 62 26 18- commercial@comunic.fr

la rencontre des salariés et au conseil, et c'est tant mieux. Il ne manque donc pas de boulot ; et ce boulot, essentiel pour une organisation syndicale, il le fait bien !



l'association de consom'acteurs

"la terre en héritage" organise:

Une Journée de défense des Terres Nourricières

Le dimanche 12 septembre 2010 à Arbusigny !
Rassemblement des consommateurs sur les terrains agricoles labellisés
Nature & Progrès et menacés d'urbanisation par la municipalité.

Venez nombreux !

Au programme de la journée :

- **De 10H à 12H** - visite de la ferme maraîchère Nature & Progrès du GAEC « Les jardins du Salève »
- **De 12 h à 13h30** –Pique-nique sur les terrains agricoles menacés d'urbanisation.
- **13h 30-** Prise de parole avec invitation de la presse locale, suivie d'une chaîne humaine autour du terrain agricole en question pour marquer notre volonté de protéger les terres nourricières.

LA TERRE EN HERITAGE
L'ASSOCIATION DE CONSOM'ACTEURS DE PRODUITS BIOLOGIQUES DE HAUTE SAVOIE
Téléphone : 06 11 63 70 94 laterreenheritage@gmail.com ... www.laterreenheritage.org
Siège social : Place Bolleau chef lieu 74370 PRINGY



FLASH 74 - Rédacteur en chef : Didier MANSOT
Union Départementale CFDT - 29, rue de la Crête - BP 37 -
CRAN-GEVRIER - 74962 ANNECY cedex. Tel : 04 50 67 91 70 -
Fax : 04 50 08 13 85. Courriel : ud@cfdt74.fr www.cfdt74.fr

Si j'étais banquier

j'inventerais des assurances
qui s'occupent de tout

Habitation • Auto • Santé • Prévoyance

Contrats gérés par les Assurances du Crédit Mutuel,
entreprises régies par le code des assurances.

Crédit Mutuel

LA banque à qui parler

► N° Indigo **0 825 01 02 02**
0,15 € TTC/MN

Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier : l'omerta made in France

29 décembre 2009 : Stéphane Taponier et Hervé Ghesquière faussent compagnie à l'officier de presse de l'armée française chargé de les accompagner. Ils achèvent un reportage sur la difficile reconstruction d'une route stratégique entre l'Afghanistan et le Pakistan, pour le magazine de France 3 « Pièces à conviction » et souhaitent interroger des civils afghans pour les besoins de leur reportage. Difficile en effet de les mettre en confiance et de recueillir des informations de valeur flanqués d'une escorte militaire ! C'est dans ces circonstances qu'ils ont été enlevés, avec



Stéphane Taponier, Hervé Ghesquière

leurs trois accompagnateurs afghans, Mohammed Reza, Ghulam et Satar, dans la vallée de la Kapisa.

Si sur place la mobilisation des pouvoirs publics et de l'armée est immédiate, en France, les autorités publiques imposent le silence aux familles des reporters, à leurs collègues et à toute la presse : pas de noms, pas d'articles, ou alors le moins possible afin de ne pas perturber les négociations, même si ce choix paraît peu judicieux à leurs proches car nombreux sont les ex-otages à raconter comment et combien les échos de la mobilisation dans leur pays les ont soutenu. Mais de leur côté, les autorités françaises, elles, ne se privent pas de distiller des petites phrases assassines, déclarant que les deux reporters avaient fait preuve d'une « imprudence vraiment coupable » (Nicolas Sarkozy) faisant « courir des risques aussi à beaucoup de nos forces armées, qui du reste sont détournées de leurs missions principales » (Claude Guéant).

Si l'identité des deux journalistes menacés de mort n'a été révélée que le 12 avril

dernier, c'est par la seule volonté et l'obstination de leur famille, de leurs pairs, blessés et excédés de constater qu'on les assimilait un peu trop rapidement à des touristes irresponsables, ou, pire, à des « Tintin au Congo ». Or les deux journalistes sont des professionnels chevronnés : Stéphane Taponier, cameraman, a filmé une douzaine de conflits en Afrique, en Irak ; Hervé Ghesquière a exercé son métier en ex-Yougoslavie, au Rwanda, en Irak, au Cambodge.

Si les rassemblements et les gestes de soutien se multiplient depuis le mois de mai - manifestation, déploiement de banderoles dans les villes - je juge bien timoré l'appui syndical : une motion au congrès de juin, un message de François (Chérèque) pour le comité de soutien, et très peu d'infos sur le site du syndicat des journalistes CFDT, auquel appartient Stéphane Taponier, adhérent CFDT... Aussi, lorsque j'ai lu cet été que Thierry Taponier, frère de Stéphane, se battait pour « faire le plus de bruit possible » j'avoue n'avoir pas compris notre discrétion syndicale...

Je vous invite donc à signer la pétition en ligne :

www.soutienherveetstephane.org/

C'est bien le minimum syndical.

SEB

CE N'ÉTAIT QUE PARTIE REMISE !

C'est finalement le 12 octobre que le Maire de Cluses, poursuivi par le syndicat CFDT Interco pour discrimination syndicale envers une fonctionnaire de la mairie qu'il dirige, est cité à comparaître devant le tribunal de Bonneville. La CFDT espère que nous serons nombreux à 9h devant le tribunal pour témoigner notre soutien à notre collègue, et du même coup dire notre désapprobation devant des méthodes et des pratiques trop souvent utilisées.

RASSEMBLEMENTS CITOYENS SAMEDI 4 SEPTEMBRE

Le 4 septembre, jour du 140^{ème} anniversaire du rétablissement de la République après l'effondrement du Second Empire, des rassemblements citoyens se tiendront partout en France pour protester



contre l'offensive sécuritaire entreprise par Nicolas Sarkozy. La Confédération est d'ailleurs signataire de cet appel avec de nombreuses autres organisations.

Liste des rassemblements :

- Annemasse : 11h place Martin Luther King
- Thonon : 14h place Aristide Briand
- Annecy : 15h Préfecture

Signez la pétition en ligne sur le site :

<http://nonalapolitiquedupilori.org/>



Santé Prévoyance Epargne Retraite



**Des salariés bien protégés,
une entreprise valorisée !**

**Quel que soit votre
secteur d'activités,
découvrez nos solutions
entreprises !**

- Tél. 04 79 70 78 18
- entreprises.dvp@adrea-paysdesavoie.fr

www.adrea-paysdesavoie.fr

